

COMMUNE DE SAINT-MARTINIEN
ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA REVISION ALLEE N°01 DU PLU

Commune de SAINT-MARTINIEN

Par arrêté n° AR 2021 09 21 _012 en date du 21 septembre 2021, le maire de Saint-Martinien a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision allégée n°01 du PLU de Saint-Martinien.

A cet effet, M Alain LORIOLE domicilié 9 Lot Super Bellerive 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER, directeur général des services en collectivité territoriale, en retraite, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 18 octobre 2021 au 18 novembre 2021 aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Martinien 1, Place de la mairie 03380 SAINT-MARTINIEN.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- lundi 18 octobre 2021 de 10 heures à 12 heures,
- mardi 02 novembre 2021 de 10 heures à 12 heures,
- Jeudi 18 novembre 2021 de 10 heures à 12 heures,

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire.